



Une aide précieuse pour la formation continue

Depuis cinq ans, le Fonds cantonal de formation continue des adultes vise à soutenir financièrement les organes qui mettent en place des cours de perfectionnement professionnel.

C'est en janvier 2021 qu'a été lancé le Fonds cantonal de formation continue des adultes, à la suite de l'adoption par le parlement valaisan, en 2020, de la Loi sur la formation continue des adultes (LFCA). «Ce fonds s'adresse principalement aux associations et organes qui mettent en place des formations. Il n'est pas conçu pour les privés, on ne subventionne pas les personnes en tant que telles», précise Nicolas Chablais, le président du fonds. Les soutiens fournis s'articulent principalement autour de la mise en place de cours et de formations complémentaires. «Cela peut concerner des compétences de base, des mises à niveau avec de nouvelles méthodes, comme le-learning, ou encore la communication, la promotion de certaines formations mises en place.»

Une demande en augmentation

Le Fonds cantonal de formation est géré par une commission de gestion, composée de neuf membres issus de l'État du Valais, des communes et de représentants du monde du travail. Après cinq années d'existence, la demande est-elle élevée? Nicolas Chablais: «Pour le moment, nous n'utilisons pas la totalité du fonds à disposition, mais cela progresse, le nombre de demandes augmente chaque année et nous espérons que la formation continue poursuivra son développement en Valais.» Les formateurs peuvent donc se rendre sur le site internet du Fonds cantonal de formation continue des adultes pour découvrir l'offre en détail et adresser leurs demandes à l'aide du formulaire en ligne. •

Le Fonds cantonal valaisan c'est ...



2020

Adoption par le
parlement valaisan
de la Loi sur la
formation continue



2021

Création du Fonds
cantonal de formation
continue des adultes



40

Le nombre de demandes
acceptées depuis
le lancement du Fonds

Les associations bénéficiaires

Aujourd'hui: Le Pôle Formation Continue Santé Valais

Le Pôle Formation Continue Santé en Valais est une collaboration entre la HES-SO Valais-Wallis, l'OrTra SSVs et la Croix-Rouge Valais. Son objectif est de renforcer l'offre de formation continue dans le domaine de la santé en mutualisant les expertises des principaux organismes de formation reconnus nationalement.

Quel était votre besoin lorsque vous avez sollicité le fonds?

Nous avions besoin d'un soutien financier et de reconnaissance de nos démarches pour déployer notre plan d'action visant à la création d'un «Lab santé». Nous voulions mettre également en place des journées de formation continue coordonnées.

De quelle manière avez-vous bénéficié de ce fonds?

Nous avons pu bénéficier d'un soutien financier pour les projets qui ont été retenus.

Qu'avez-vous pu mettre en place grâce à lui?

Nous avons pu mettre en place le pôle de formation contribuant à garantir des soins de qualité et sécurisés pour les patients et leurs proches. Ceci en mettant l'accent sur la transmission de connaissances, de compétences et de pratiques cliniques. Nous avons aussi pu proposer gratuitement une formation continue sur la sécurité des patients ainsi que des ateliers de formation pour les professionnels en lien avec la thématique l'EMS du futur. •

Fonds Cantonal pour la Formation Continue des Adultes
Rue de la Dixence 20 – 1950 SION - www.fcfa-kwbf.ch



Pour toutes questions et informations
supplémentaires, scannez le code QR

Retrouvez cette chronique sur Rhône FM aujourd'hui
à 9h20 et en format long sur monpodcast.ch

